

BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL D'INFORMATION



Le P'tit Chardais *Récapitulatif année 2024*





LE MOT DU MAIRE 2025

Mesdames, messieurs, chers amis

C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous à l'occasion du bulletin d'informations municipales de l'année, et je souhaiterais pour commencer revenir sur l'année 2024.

Cette année 2024 aura été marquée en France par une continuité de nos difficultés économiques et sociales, et les désordres gouvernementaux qui ont suivi, ont encore contribué à affecter aujourd'hui nos ménages, nos entreprises, sans oublier nos collectivités territoriales, nos communes rurales.

Pour notre commune, nous n'avons pas été épargné en termes de difficultés, je vous ai déjà indiqué l'année dernière une perte de dotation de près de 18000€ sur le versement du Fond Départemental de la Taxe Additionnelle aux Droits d'Enregistrements (la TADE) et une petite perte de près de 2000€ sur le Fond de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP), soit déjà un peu plus de 20000€ de perte de recettes sur 2023.

Et pour cette année 2024, nous avons subi une nouvelle dégradation, avec encore une perte de plus de 25000€ sur le fond TADE, et comme si cela ne suffisait pas, nous avons appris en octobre dernier que nous avons perdu notre éligibilité au Fond de Péréquation de la Taxe Professionnelle, avec par conséquent un complément de perte de près de 45000€.

Soit une perte totale cette année de plus de 70000€. Soit sur deux près de 90000€.

A savoir, que nous avons annuellement une capacité d'autofinancement moyenne de 85000€, nous aurons donc cette année, un résultat qui sera aux alentours des 15000€, donc juste au-dessus de la ligne de flottaison, un très faible résultat qui aura pour conséquence de nous limiter en termes de travaux d'entretien, et bien sûr de nous pénaliser fortement sur la bonne faisabilité de nos prochains investissements.

Face à cette forte dégradation de nos recettes de fonctionnement en octobre dernier, en accord avec les membres du conseil municipal et par anticipation, j'ai repoussé en 2025 certaines dépenses qui nous ont permis de retrouver un excédent de près de 30000€.

Bien évidemment, il nous fallait réagir et pas simplement subir sans réaction, et je ne vous cache pas que depuis octobre, mes soirées et mes week-ends ont été mobilisés sur la rédaction d'une étude comparative détaillée et documentée sur les délibérations et les critères de répartition de ces fonds sur les années 2022, 2023 et 2024, sur huit départements de notre région, concernant 232 communes de Savoie concernées par ces fonds.

Cette étude a mis en évidence 105 communes également impactées par des pertes, dont 16 d'entre elles avec un risque de déficit de fonctionnement en 2024.



Et c'est au cours de l'élaboration de cette étude et suite à de nombreuses discussions depuis octobre avec mes collègues maires concernés eux aussi par de fortes baisses de recettes, nous avons décidé de former un collectif de 51 communes, et 29 d'entre elles, dont Villard d'Héry, ont eu le temps de porter un recours gracieux en cette fin d'année auprès de monsieur le Préfet qui suivant l'étude, est à l'origine des modifications des critères de répartition et donc de ces fortes perturbations financières. Ce recours a été engagé afin d'envisager d'une part, des corrections financières, et d'autre part, envisager d'autres critères de répartition pour 2025 afin de ne pas subir à nouveau ces contraintes budgétaires.

A ce jour, grâce à la mobilisation de ce collectif, et suite à une réunion en Préfecture le 20 décembre, il est désormais acquis que des communes seront intégrées à la commission du Conseil Départemental d'étude des nouveaux critères 2025, et une demande de soutien a été faite à monsieur le Préfet afin d'étudier des accompagnements financiers pour les communes les plus impactées, mais suivant ces propos, sans réelle potentialité à ce jour. Bien évidemment, je suivrai en ce début d'année, avec fort intérêt, la démarche d'accompagnement de monsieur le Préfet.

Bref, vous l'aurez compris, l'année 2024 s'est finie financièrement assez douloureusement.

Pourtant l'année 2024 avait bien commencé et aura été une année très soutenue en termes d'investissements.

Nous avons pu réaliser :

- **Au chef-lieu la finalisation de la place publique** devant les gîtes avec du mobilier pour s'asseoir, pour regarder les joueurs de basket, une table pour déjeuner à l'ombre, deux bancs, certains équipements afin de finaliser le terrain de basket 3 contre 3, et par la plantation d'un arbre de 4 mètres, dont d'ailleurs je tiens à vous informer que celui-ci aura été financé par Martine TIBERTI suivant l'une de ces dernières volontés, de proposer au Conseil Municipal de financer cet arbre, volonté que nous avons acceptée, tout comme son don de 1000€ et dont aujourd'hui, nous remercions Martine chaleureusement ici-bas.
- Nous avons pu mettre en œuvre **un éclairage public solaire à la Curiaz**.
- Le remplacement de certains luminaires d'éclairage public qui étaient défectueux.
- **Au Marillet, la réalisation d'un drainage en amont du terrain de foot**, afin de bénéficier d'un terrain au sec mais qui restera toujours bien vert, grâce au bon entretien par Jean-Claude, notre agent technique.
- **La plantation d'un arbre de 4 mètres et une 2ème table de pique-nique** près du nouveau cimetière.
- **Un engazonnement des espaces concédés et des allées** au nouveau cimetière.
- **L'installation de cavurnes et d'un jardin du souvenir** au nouveau cimetière.
- **La mise en œuvre d'un ossuaire et d'un dispositif anti salpêtre** dans notre église.
- **La mise en œuvre d'un caveau dépositaire dans l'ancien cimetière**, ainsi que l'engazonnement des allées.
- **L'installation de la fibre à la mairie et aux gîtes**,
- **Le raccordement en cette fin d'année des panneaux photovoltaïques des gîtes**, pour nous permettre d'optimiser au mieux notre équilibre énergétique.

Pour leurs premières années d'exploitation, l'année 2024 aura été une année pleine et rentable pour nos gîtes du Moulin et de la Source, puisque nous avons pu louer 325 nuitées. Celles-ci ont pu permettre non seulement de proposer le service que nous avons porté et voulu pour notre population, mais également de pouvoir régler les échéances du prêt contracté pour ces derniers, d'assurer les diverses charges pour leur fonctionnement, et pour finir de dégager une petite recette qui sera fortement appréciable pour 2025.

Donc chers amis, le service Gîtes est à proposer autours de vous, sans modération !

Pour les projets et travaux de 2025, ceux-ci seront prioritairement ceux que nous n'avons pas pu réaliser en 2024, mais pas que, afin de maintenir une bonne qualité de vie et de services à Villard-d'Héry.

Nous serons donc amenés à engager les travaux de :

- La reprise des peintures de la salle Liparis, travaux reportés de 2024,
- Le remplacement des équipements frigorifiques de la salle Liparis
- La mise en place de cages de foot au Marillet,
- Suite à l'obtention de la subvention de l'Etat du fond friche en juillet dernier, nous lancerons les travaux de désamiantage et de démolition de l'ancienne mairie, afin de laisser la parcelle libre à l'OPAC 73 constructeur de logements locatifs, qui nous a confirmé qu'il prendra la suite dans le cadre de la construction de 4 logements, comme prévu dans notre PLU. Suivant leur première planification, la construction pourra débuter au mieux à la fin de l'année 2025, ou au printemps 2026.
- L'étude et la mise en œuvre d'une signalétique globale sur le périmètre de la commune. Celle-ci devra permettre de mieux identifier les différents équipements publics, touristiques, chemins et autres.

Bien évidemment, la liste de ces réalisations sera finalisée avec les membres du conseil municipal au moment et surtout en fonction de nos possibilités budgétaires.

En ce début d'année, je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre commune : l'ensemble des membres du Conseil Municipal, adjoints et conseillers, ainsi que de l'ensemble du personnel administratif et technique communal.

Merci à chacun et à chacune personnellement.

Je souhaite remercier également chacun des acteurs présents ou intervenants sur notre commune : artisans, commerçants, agriculteurs, et tous les bénévoles de nos associations locales.

Je veux vous adresser à nouveau à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères et vous souhaiter une très belle année 2025, avec nous l'espérons beaucoup de joies dans vos familles et de bonheurs partagés.

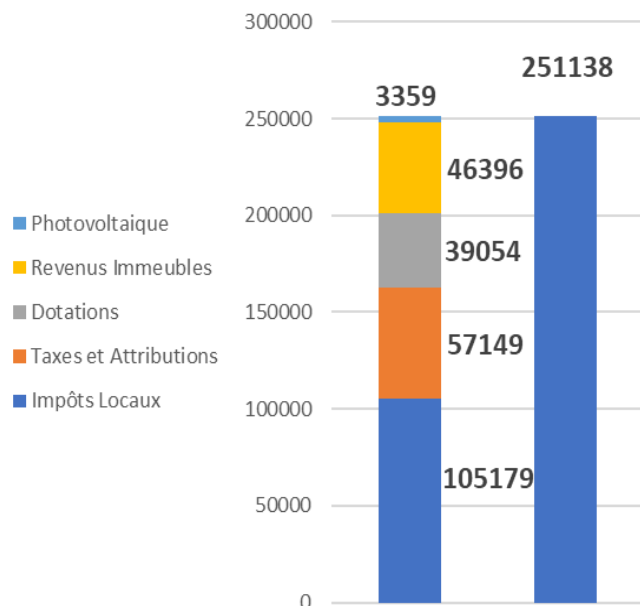
Éric SANDRAZ, Maire de Villard d'Héry



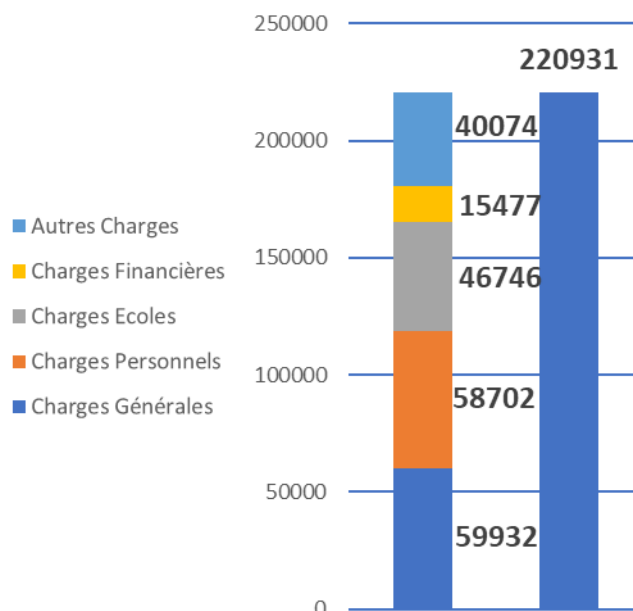


LES FINANCES 2025

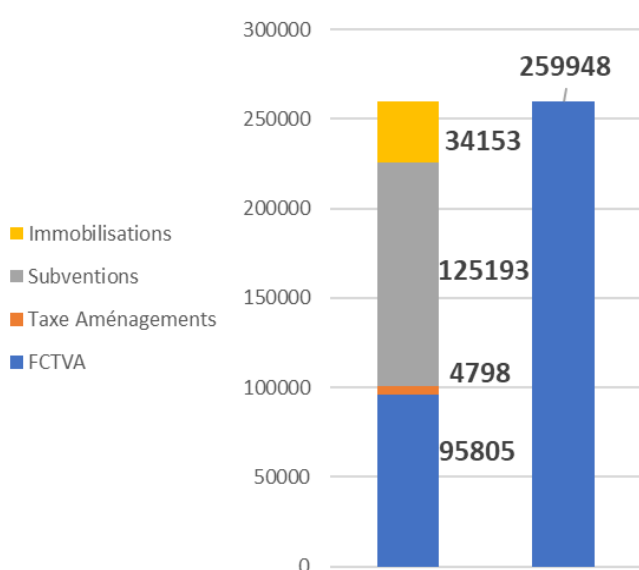
RECETTES FONCTIONNEMENT



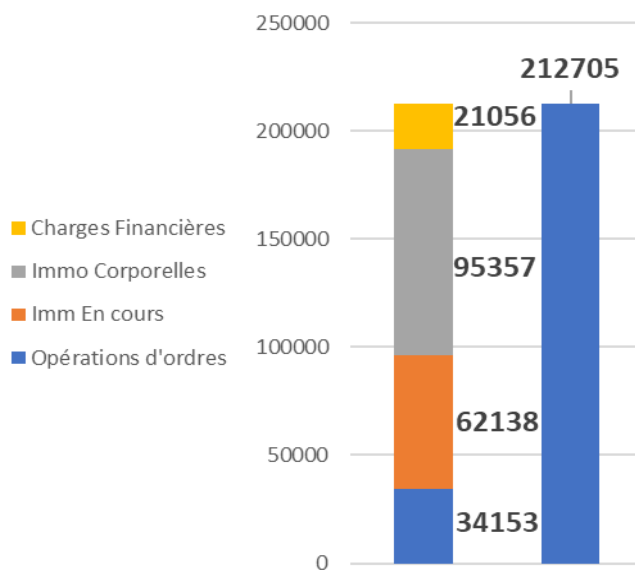
DEPENSES FONCTIONNEMENT



RECETTES INVESTISSEMENT



DEPENSES INVESTISSEMENT



Bilan de clôture :

En Fonctionnement **un Excédent restreint de 30 207€**, fortement diminué compte tenu des baisses de dotations que nous avons subies. Qui aura comme conséquence de nous pénaliser dans la faisabilité et programmation de nos entretiens de fonctionnement pour les prochaines années, mais également pour envisager nos futurs investissements.

En Investissement **un Excédent de 47 243€** réalisé notamment grâce au retour du FCTVA mais également aux subventions encaissées **un bilan de clôture néanmoins en positif**.

Ces résultats seront bien sûr reportés sur notre exercice 2025 pour le bon fonctionnement des services de notre collectivité.

Rétrospective des travaux de l'année 2024

Au chef-lieu : La place publique devant les gîtes a été finalisée, avec des repose-fesses et deux bancs pour regarder les joueurs de basket, une table pour déjeuner à l'ombre d'un arbre de 4m (offert par notre ancienne conseillère municipale Martine TIBERTI, suivant l'une de ses dernières volontés).



Pose d'un filet derrière le panneau de basket (par sécurité et afin de conserver le ballon en partie haute).





TRAVAUX (SUITE)



Mise en place d'un éclairage public

Solaire à la Curiaz



Engazonnement des espaces concédés et des allées du nouveau cimetière du Marillet



La plantation d'un arbre de 4 mètres et l'installation d'une 2ème table de pique-nique et d'un banc sur l'espace du

Marillet



Remplacement de 4 lanternes

LED d'éclairage public défaillantes



Mise en place de 10 cavurnes et d'un jardin
du souvenir au nouveau cimetière du
Marillet





TRAVAUX SUITE

Au Marillet, la réalisation d'un drainage en amont du terrain afin de bénéficier d'un terrain au sec, mais qui restera toujours vert grâce au bon entretien de notre agent technique Jean-Claude.



La mise en place d'un ossuaire et d'un

Dispositif anti salpêtre dans notre église



Mise en place d'un caveau dépositoire dans l'ancien cimetière ainsi que l'engazonnement total de ce dernier

L'installation de la fibre à la Mairie et aux Gîtes.

Le raccordement en fin d'année des panneaux photovoltaïques des gîtes pour nous permettre d'optimiser au mieux notre équilibre énergétique.

Installation d'un brise-vue avec un portillon entre les 2 gîtes.



Tourisme à Villard-D'Hery et ses environs

Nos gîtes Le Moulin et la Source

Achevés et loués à partir de fin décembre 2023, nos deux gîtes ont été inaugurés le samedi 6 avril 2024 en présence de Mr Éric SANDRAZ maire de la commune Mme SANTAIS présidente de Cœur de Savoie, Mr Jean-François DUC conseiller départemental, Mr Cédric VIAL sénateur de la Savoie et Mme Emilie BONNIVARD députée de la Savoie. Était

également présente
Mme BRUGERES

représentante des gîtes
de France, Mme Céline
GIRARD notre
conciergerie.

Cette inauguration
célébrée sous un
magnifique soleil, a été
suivie d'un apéritif
convivial.

**2024 aura été une année
pleine et rentable pour
nos gîtes, puisque nous
avons pu enregistrer 325 nuitées.**



Tourisme à Villard-D'Hery et ses environs (suite)

Projet en vue pour la mise en œuvre d'une signalétique globale sur notre commune

Pour mieux identifier les différents équipements publics, touristiques, chemins et autres, une étude sera faite concernant la mise en œuvre d'une signalétique globale sur le périmètre de notre commune. Un questionnaire sera distribué pour requérir l'avis de tous les habitants.

Circuits patrimoniaux vélo aux alentours de Villard D'héry

5 circuits vélo patrimoniaux ont été créés par l'AHCS (association en Cœur de Savoie) :

- ♦ Le Val Gelon
- ♦ La Vallée des Huiles
- ♦ Le Piémont des Bauges
- ♦ Le Val Coisin
- ♦ Les Abymes

La charte établie pour ces 5 circuits : gratuité, une fiche par circuit, pas de balisage sur le terrain, routes goudronnées ...

<https://tourisme.coeurdesavoie.fr/bouger/activites-culturelles/circuits-patrimoniaux-a-velo/>

CIRCUITS PATRIMONIAUX
à vélo



Entre montagne et rivière

CIRCUIT PATRIMONIAL : LE PIÉMONT DU MASSIF DES BAUGES

Ce circuit créateur d'émotions, suspendu entre montagne et rivière, nous guide entre le vignoble et l'histoire.
Sur les contreforts des Bauges cet espace entre ciel et terre ne manque ni de soleil, ni d'eau, ni de vin. Toute une histoire !!!



ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ - MATÉRIEL
NE RIEN JETER DANS LA NATURE. RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE, RESTER VIGILANT DANS LES LIEUX POTENTIELLEMENT DANGEREUX (TRAVERSÉE DE ROUTE DÉPARTEMENTALE, VIRAGE SANS VISIBILITÉ). PORTER UN VÊTEMENT VISIBLE (GILET DE SÉCURITÉ) ET CASQUE, S'ASSURER DU BON ÉTAT DE VOTRE VÉLO ET VÉRIFIER VOTRE MATÉRIEL DE DÉPANNAGE (FREINS, PNEUS, TROUSSE DE RÉPARATION...) SANS OUBLIER LA GOURDE. PAS DE BALISAGE SUR SITE.

CIRCUITS PATRIMONIAUX
à vélo



Sur le chemin des Châteaux

CIRCUIT PATRIMONIAL DU VAL COISIN

Les comtes de Savoie se sont installés au Moyen Âge à Montmélan. Les axes de circulation empruntant les cols alpins passent par les vallées de la Tarentaise et la Maurienne. Situé au débouché de cette dernière, entre le Montraitant où dominent les tours du Château de Montmayeur, la moraine glaciaire qui domine la vallée de l'Isère et le rocher de Montmélan, la vallée du Coisin accueillait les seigneurs locaux et se fortifia pour protéger et surveiller les passages.



ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ - MATÉRIEL
NE RIEN JETER DANS LA NATURE. RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE, RESTER VIGILANT DANS LES LIEUX POTENTIELLEMENT DANGEREUX (TRAVERSÉE DE ROUTE DÉPARTEMENTALE, VIRAGE SANS VISIBILITÉ). PORTER UN VÊTEMENT VISIBLE (GILET DE SÉCURITÉ) ET CASQUE, S'ASSURER DU BON ÉTAT DE VOTRE VÉLO ET VÉRIFIER VOTRE MATÉRIEL DE DÉPANNAGE (FREINS, PNEUS, TROUSSE DE RÉPARATION...) SANS OUBLIER LA GOURDE. PAS DE BALISAGE SUR SITE.

De l'ombre du Granier au soleil de la Savoyarde

CIRCUIT PATRIMONIAL DES ABYMES

Ce circuit traverse une ville neuve édifée en 1301, Les Marches, puis les « mollars » en contrebas du massif de la Chartreuse (résultats de l'importante catastrophe de 1248), les vignes qui ont trouvé là un sol adéquat à leur expansion, une cluse lieu de migration quotidienne enfin il suit le contrefort des Bauges lieu de passage antique et de mémoire vigneronne.



ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ - MATÉRIEL

NE RIEN JETER DANS LA NATURE, RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE, RESTER VIGILANT DANS LES LIEUX POTENTIELLEMENT DANGEREUX (TRAVERSÉE DE ROUTE DÉPARTEMENTALE, VIRAGE SANS VISIBILITÉ), PORTER UN VÊTEMENT VISIBLE (GILET DE SÉCURITÉ) ET CASQUE, S'ASSURER DU BON ÉTAT DE VOTRE VÉLO ET VÉRIFIER VOTRE MATÉRIEL DE DÉPANNAGE (FREINS, PNEUS, TROUSSE DE RÉPARATION...) SANS OUBLIER LA GOURDE. PAS DE BALISAGE SUR SITE.

De chapelles en chapelles

CIRCUIT PATRIMONIAL DE LA VALLÉE DES HUILES

Dès le 14^e siècle, le Val de l'Huile fut parsemé de petites chapelles, chaque hameau ayant l'habitude d'avoir la sienne, en dehors de l'église du chef-lieu, parfois éloignée. Le mouvement s'amplifia jusqu'au 18^e siècle. Les habitants voulaient pouvoir s'y rendre en semaine, sans que cela leur gêne dans leur travail. Ils emmenaient leurs enfants pour la prière du soir, après le repas. Car la piété était grande et aidait à la dure vie quotidienne. Ces chapelles étaient érigées soit par le personnage le plus important ou par une seule famille plus riche ou plus pieuse, soit par tous les habitants du hameau. Beaucoup de ces chapelles ont aujourd'hui disparu.



ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ - MATÉRIEL

NE RIEN JETER DANS LA NATURE, RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE, RESTER VIGILANT DANS LES LIEUX POTENTIELLEMENT DANGEREUX (TRAVERSÉE DE ROUTE DÉPARTEMENTALE, VIRAGE SANS VISIBILITÉ), PORTER UN VÊTEMENT VISIBLE (GILET DE SÉCURITÉ) ET CASQUE, S'ASSURER DU BON ÉTAT DE VOTRE VÉLO ET VÉRIFIER VOTRE MATÉRIEL DE DÉPANNAGE (FREINS, PNEUS, TROUSSE DE RÉPARATION...) SANS OUBLIER LA GOURDE. PAS DE BALISAGE SUR SITE.

Sur le chemin des Châteaux

CIRCUIT PATRIMONIAL DU VAL COISIN

Les comtes de Savoie se sont installés au Moyen Âge à Montmélian. Les axes de circulation empruntant les cols alpins passent par les vallées de la Tarentaise et la Maurienne. Situé au débouché de cette dernière, entre le Montrailant où dominent les tours du Château de Montmayeur, la moraine glaciaire qui domine la vallée de l'Isère et le rocher de Montmélian, la vallée du Coisin accueillait les seigneurs locaux et se fortifia pour protéger et surveiller les passages.



ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ - MATÉRIEL

NE RIEN JETER DANS LA NATURE, RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE, RESTER VIGILANT DANS LES LIEUX POTENTIELLEMENT DANGEREUX (TRAVERSÉE DE ROUTE DÉPARTEMENTALE, VIRAGE SANS VISIBILITÉ), PORTER UN VÊTEMENT VISIBLE (GILET DE SÉCURITÉ) ET CASQUE, S'ASSURER DU BON ÉTAT DE VOTRE VÉLO ET VÉRIFIER VOTRE MATÉRIEL DE DÉPANNAGE (FREINS, PNEUS, TROUSSE DE RÉPARATION...) SANS OUBLIER LA GOURDE. PAS DE BALISAGE SUR SITE.

Premiers Témoignages d'habitants ayant toujours vécu à Villard D'héry ou depuis très longtemps

Sylviane Jeandet :

Depuis ma naissance, mes frères et moi avons toujours vécu à Villard D'Héry, tout comme avant nous nos arrières grands-parents, grands-parents et parents. Aujourd'hui encore, certains de nos enfants y vivent également. Nous avons fréquenté l'école du village, où une seule classe regroupait les élèves du CP au CM1. Lorsque nous n'aidions pas nos parents à la ferme, nous jouions avec les autres enfants du village. Nous gardons aussi un souvenir chaleureux des fêtes du village, qui rassemblaient les habitants dans une ambiance conviviale et nous permettaient d'oublier les moments difficiles de la vie. On apprécie également les balades que l'on peut faire pour se détendre. Villard D'Héry a toujours été, et reste un endroit où il fait bon vivre, malgré les évolutions auxquelles personne n'échappe.

Alain et Philippe Jeandet :

Nous avons vécu toute notre vie à Villard D'Héry, nous ne sommes jamais partis.

Enfants, nous allions à l'école de Villard D'Héry, nous étions une vingtaine d'élèves avec Mme CARRON, notre institutrice.

Et après l'école et pendant les vacances, nous travaillions avec le père, la mère, la grand-mère pour les patates, le tabac, le foin, le bois, la vigne pour soigner le mal de ventre.

Dans l'écurie, il y avait une dizaine de vaches.

A cette époque, on était très proche des autres paysans de Villard Siard. Maintenant il n'y en a plus.



Odile RAFFIN :

Vivre à Villard D'Héry a été pour moi comme une évidence, mes parents, mes grands-parents, mes arrière grands-parents paternels et maternels y ont toujours vécu.

J'ai tous mes souvenirs dans ce village, en passant par la petite cour de notre jolie école, les travaux dans les champs, les veillées entre voisins, les jeux et les sorties avec les copines ... et bien d'autres encore.

C'était très important que mes enfants puissent grandir dans cet environnement de liberté et de simplicité.

Yvette MICALLEF :

J'ai passé mon enfance à Villard Siard d'en haut, dans la ferme familiale qui date de plusieurs générations. Une grande bâtisse où il y avait de la place pour courir, jouer à cache-cache, s'amuser avec « peu de choses », le temps de l'insouciance. J'allais à pied à l'école du village, 4 fois par jour, par tous



Suite

En grandissant, il a fallu aider aux travaux de la ferme : les 2 mois de vacances d'été c'était la garde des vaches, le tabac, le foin, les pommes de terre, bref tous les travaux de saison ! Les journées étaient bien remplies avec parfois la hâte de reprendre l'école.

Je garde un bon souvenir de toutes ces années où j'ai vécu avec mes parents, ma grand-mère et quelques temps mon arrière grand-père, au sein d'une famille bienveillante.

Sébastien De Rivaz :

La dernière année que j'ai passée à Villard D'Héry est 1980. De mémoire, nous étions huit élèves dans l'école du village, dont deux en CM2 : Christian Bordet et moi. D'à peu près le même âge nous étions 6 : Christian, Olivier Caron, Jean-Claude Hyvrard, Frédérique Jouvray, Virginie Lapierre et moi, et je crois pouvoir dire que nous étions tous gentiment entre sauvage et timide. L'école en hiver était chauffée par un poêle à mazout situé au milieu de la salle de classe, dernier cri mais qui sentait quand même très fort le mazout. Autre particularité de l'école, en fonction de nos excès de bavardage, et peut-être de ses présences parmi ses élèves (du moins je le suspectais malignement enfant), la maîtresse nous désignait pour faire les « Brodo », dont j'ai appris plus tard l'orthographe de « brocs d'eau », ce qui consistait à aller chercher en fin de journée, de l'eau au bassin pour nettoyer nos sanitaires avec, avant de rentrer chez nous. J'étais le seul à habiter tout près de l'école et j'étais assez impressionné, parfois envieux, de voir ceux et celles de Villard Siard se taper 2 allers-retours par jour à pied pour venir à l'école.

Deux ans avant ma naissance en 1968, mon père ayant trouvé un poste de conseiller agricole pour la chambre d'agriculture sur le secteur, mes parents sont arrivés au village, pour habiter l'ancienne cure, faisant ainsi parti des nouveaux arrivants, ce qui était assez rare à l'époque, mais qui ne m'a pas posé de problème particulier. Nos plus proches voisins étaient Adèle et Joseph Raffin, les grands-parents de Joël. Ils avaient encore une vache quand j'étais enfant, dont j'ai beaucoup bu le lait, d'après mes parents.

A l'école, la maîtresse nous avait fait faire un petit exercice de recensement des métiers des familles du village, dont le résultat était que la moitié des habitants avait pour activité principale l'agriculture. Il y avait partout des vaches au village, on en croisait tous les jours et on aimait ça.

1980 est également l'année de la fermeture de l'école, la dernière année de l'école au village. C'est aussi l'année où Christian et moi sommes arrivés au Collège, ce qui nous a permis un début de sociabilité plus ouverte, notamment avec les gars de St Pierre de Soucy et de Planaise, avec qui nous prenions le car pour aller au collège comme aujourd'hui. Je dis « les gars » car nous n'étions pas très aguerris à entrer en contact avec les filles. A partir du collège, une de mes nouvelles routines était de papoter le soir en sortant du bus scolaire, sur le chemin de la maison avec un réseau d'incontournables : Roger Bernard, l'oncle d'Alex, la Didie, la maman d'Alain Rubeaux, Louis Léger qui vivait dans ce qui est aujourd'hui la maison des Suchet, et parfois Etienne Raffin, (plus discret), le papa de Roger et Hubert.

Je ne sais pas ce que nous nous racontions, mais ces parfois longues conversations restent un très bon souvenir.

Bref, pour plein de raisons, ce n'était pas mieux avant, mais la liberté et la vie sociale que nous offrait l'école au village est une perte, et l'évaporation progressive de la ruralité, sans nouveau modèle agricole convaincant pour la remplacer, m'attriste souvent.

Alain RUBEAU :

Depuis 4 générations, ma famille est installée à Villard D'Héry

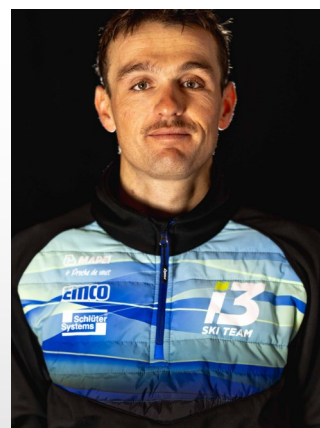
Depuis le Biollay où nous habitons la semaine, nous venons passer tous les week-end et les vacances avec mes parents et mes frères à Villard D'Héry. Nous profitons de notre grand-mère mémé Anna et logions chez ma tante Pauline. Nous passons notre temps à travers champs, à aller à la pêche, ramasser des champignons en forêt, faire du vélo. J'ai eu la chance de connaître tous les anciens du village qui me contaient en patois leurs histoires. C'est tout naturellement que je me suis moi-même installé dans notre village. J'ai souhaité acquérir la grange où mon arrière grand-père est décédé en refoulant le moût de raisin.

J'ai pu voir à mon tour mes filles profiter de cet environnement, discuter avec Pépé Etienne à bord du bassin, courir sur la colline, monter sur le tracteur de Roger Bernard. Aujourd'hui, ce sont mes petits-enfants qui profitent de notre village et apprécient tous les souvenirs que je peux leur raconter.

Pierre BELINGHERI :

Je suis venu habiter à Villard D'Héry à l'âge de 4 ans, après avoir passé mes premières années à Saint Baldoph. Après une enfance heureuse à Villard D'Héry, j'ai toujours choisi de rester vivre dans mon village d'enfance au fil de mes études à Montmélian (collège), Chambéry (lycée Monge), et université de Savoie au Bourget du Lac (STAPS).

Actuellement entraîneur de Ski Nordique sur la Féclaz, j'ai choisi de rester sur la commune pour la qualité de vie que propose la Combe de Savoie, mon attachement à ce lieu plein de souvenirs pour moi, la proximité des agglomérations de Chambéry, Albertville et des stations de ski savoyardes, très pratique pour ma profession.



J'habite actuellement dans l'ancien garage automobile de mon papa (décédé en 2016) que j'ai rénové.

Alexandre GEOFFROY :

Je suis originaire de la commune où je suis né en 1990 et où j'ai grandi. Après avoir quitté le village pour mes études entre 2008 et 2013, je suis revenu m'y installer après la fin de mon parcours. En 2019 j'ai construit ma maison ici et j'y ai également lancé mon activité professionnelle.

Sonia Petitjean :

Mes parents sont arrivés en Savoie, à Villard D'Héry en 1978.

Ils ont eu 3 enfants ... Je suis l'aînée. J'ai donc vécu mon enfance et mon adolescence dans ce village.

J'ai participé aux activités du « centre aéré », sorties de ski, fête de Noël etc. . Je l'ai quitté lorsque j'ai commencé à travailler, alors j'ai habité Albertville puis Montméliant.

Puis vers l'âge de 30 ans, j'ai eu l'opportunité et la chance de pouvoir construire mon petit chalet à Villard D'Héry et je compte bien y rester.



Anne-Laure Bouchet :

Originaire de Savoie de part mes parents, grands parents et arrière grands parents paternels ... Je suis née et j'ai grandi à Villard Siard.

Mes souvenirs, qu'ils soient en famille ou au sein du village ont fait que je ne pouvais m'éloigner de cet endroit qui m'est si cher.

Toutes les différentes manifestations que nous attendions avec impatience tout au long de l'année, ont rythmé ma jeunesse : les joutes où s'affrontaient les 7 clochers, le carnaval avec notre traditionnel défilé en tracteur ou encore la fête de Noël que nous préparions avec grand plaisir dès le mois de novembre.

Le village était notre terrain de jeu : les cache-cache nocturnes dans les champs de blé remplissaient notre été ! Mais encore, le ramassage des pommes de terre, ou encore les « vendanges » étaient des moments d'échanges multigénérationnels riches. Autant de moments qui font de notre village, un village exceptionnel où il fait bon vivre !

Malgré les années, les temps ont quelque peu changé mais l'esprit reste le même.

J'ai la chance aujourd'hui d'avoir moi aussi pu construire mon cocon familial, ici à Villard D'Héry. Et c'est une chance inouïe de voir grandir mes enfants au milieu de ce beau village que je chéris tant !





SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - LE SIEGC

Le regroupement pédagogique « Châteauneuf - Coise St Jean Pied Gauthier - Villard d'Héry :

La rentrée scolaire 2023/2024 s'est faite avec près de 200 enfants scolarisés sur le RPI.

Il y a 8 classes, réparties entre les écoles de Coise et de Châteauneuf et les répartitions sont organisées par l'équipe enseignante au moment de la rentrée, de manière à optimiser les effectifs de chacune des classes et d'harmoniser les niveaux.

Les travaux de réfection de la chaufferie de l'école de Coise sont désormais fonctionnels et la chaufferie « bois-granules » dispose d'une régulation automatique qui permet une juste consommation des granules. Cet investissement apporte un confort considérable.

La scolarisation des enfants de Villard d'Héry s'organise avec un service de transport scolaire, fonctionnant 4 fois par jour et permettant ainsi un retour à la maison pour la pause méridienne.

Cependant, un service périscolaire performant est proposé aux familles, moyennant une participation financière des parents.

A noter que les communes, à travers le SIEGC (Syndicat intercommunal des Ecoles du Gelon/Coisin) participent largement aux frais de ce service en prenant à sa charge quasiment intégralement le coût du repas.

Pour Villard d'Héry, plus de la moitié des élèves (11) sont inscrits au service périscolaire, soit pour le service de restauration, soit pour les garderies proposées le matin et le soir sur les deux sites.

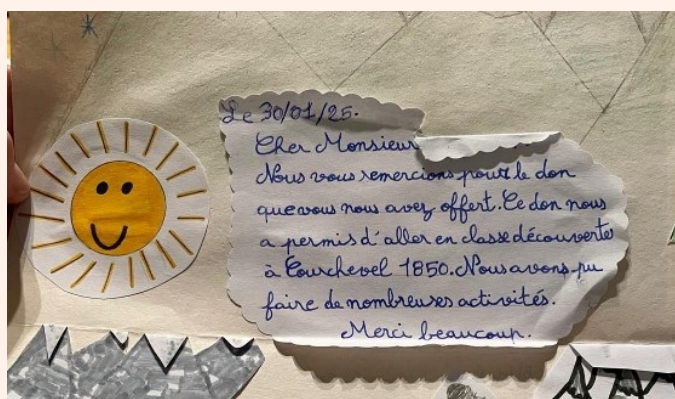
En effet, 19 enfants de notre village sont scolarisés au sein du regroupement pédagogique. (10 à Coise et 9 à Châteauneuf)

Il y aussi quelques enfants qui, sur mesures dérogatoires, suivent leur parcours scolaire primaire dans d'autres établissements, hors du RPI.

Nos écoles ont la chance d'être orchestrées par des équipes enseignantes extrêmement engagées et qualifiées. Les 2 directrices s'appliquent à dispenser un enseignement de qualité et grâce aux moyens financiers mis à leur disposition par le SIEGC, les 3 communes du RPI, l'APE (Association des parents d'Elèves), coopérative scolaires, de multiples activités sont accessibles aux élèves.

Cette année, une classe de neige a été organisée avec les élèves de toute l'école de Châteauneuf.

Le séjour s'est déroulé à Courchevel et les enseignants sont revenus avec un bilan extrêmement positif sur tous les points. Un grand bravo à eux pour leur professionnalisme ! 10 enfants de notre commune y ont participé.



SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE



L'Association des Parents d'Elèves du Val Coisin est une association qui organise diverses actions pour aider et soutenir les écoles du RPI (Coise, Villard-d'Héry et Châteauneuf). Ces actions se déroulent tout au long de l'année scolaire, grâce à des parents d'élèves bénévoles, pour notamment financer des sorties, des voyages et des activités diverses et variées (cirque, patinoire, piscine, spectacles ...)

L'année 20232024 a été riche en évènements et l'année 2025 le sera tout autant !



En 2024, il y a eu le dîner dansant le 17 février avec un repas et une ambiance du tonnerre. Nous avons proposé une tombola des vins en avril. La récupération des lots s'est faite à la fête de l'été le 22 juin à Villard D'Héry. Cette fête qui clôture l'année scolaire a été un franc succès avec le retour des pizzas, faites dans le four du village, par des parents d'élèves dans la joie et la bonne humeur.



Il y a eu la vente de barbes à papa, de planches apéro et de gâteaux à cette occasion et un flash mob a été effectué par les élèves du RPI. Merci à tous.

Nous avons organisé une braderie des enfants le 20 octobre à Coise, qui a été une belle réussite puisqu'organisée en très peu de temps. Merci aux parents pour l'investissement.

La fête de Noël a eu lieu le 20 décembre à Coise dans la salle multiservices (la salle des fêtes étant en travaux). La récupération des commandes de chocolats, saumons, fromages et croque-raclette s'est déroulée parfaitement. Lors de cette soirée, une tombola, du maquillage, des tatouages, un spectacle de danse Ont été organisés. Le Père Noël était bien présent et a distribué des papillotes aux enfants sages, bien évidemment ! Merci à lui pour sa visite.

Pour 2025, une tombola est prévue en février-mars. De nouveaux lots sont prévus pour donner un nouveau souffle à celle-ci.

Sera également organisée une course parents-enfants au mois de mai à Coise et la fête de l'été à Villard-D'héry le 14 juin.

Une braderie est également envisagée pour septembre, alors préparez--vous cet été à faire du tri !

Nous voulons remercier tous les parents bénévoles d'être présents lors de nos manifestations. Sans eux, elles ne pourraient avoir lieu.

L'équipe de l'APE vous souhaite une merveilleuse année 2025.

Vous pouvez nous suivre sur facebook APE Val-Coisin et nous contacter par mail : ape.rpi.valcoisin@gmail.com



ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION LES AMIS DE LA SOURCE DE LA SAUSSE

Faits marquants 2024

La Sausse communique :

Avec une page sur le site internet de l'office de tourisme de Cœur de Savoie dans la rubrique « site et monument historique », avec près de 500 interactions sur le site internet de la source, pour demande d'itinéraires.

Avec une nouvelle plaquette de présentation de la source de la Sausse ... vous saurez tout sur l'historique de cette source, les travaux réalisés par l'association, l'analyse de l'eau, les sentiers de balade ...

La Sausse restaure (ou entretient)

Les intempéries du printemps (pluie, vent) ont occasionné des chutes de branches voire d'arbres obstruant à plusieurs endroits le passage dans les accès à la source. Le temps d'une matinée ensoleillée, une équipe de bucherons amateurs équipés de tronçonneuses et pics à bois ont rétabli l'accès. Un écoulement pluvial dans une rigole proche de la source a nécessité la pose d'une buse pour permettre un passage piéton sans souci quand la météo est pluvieuse.



Depuis plus de 20 ans un bassin en bois recueille l'eau de la source. Ses pieds dans l'eau étaient pourris, son bec en cuivre était cassé. Une petite restauration leur a permis de retrouver une nouvelle jeunesse ... pour les 20 prochaines années !!!

La Sausse accueille :

Le 1er mai 2024, la Chapelle St Joseph à Coise, patrimoine religieux magnifiquement restauré, a accueilli les paroissiens pour une messe. A l'issue de cet office religieux, un groupe d'une vingtaine de paroissiens réunis autour du Père Raoul a pris le chemin en direction de la Sausse, emmené par le guide « Maurice Maillet ». Un grand moment de découverte et de partage!

La Sausse fait la fête :

Le 14 septembre la grange de François était pleine de bonne humeur et de convivialité avec une soixantaine de personnes qui ont apprécié notre traditionnel barbecue. Toujours un grand moment de rencontre très apprécié par les participants.





Associations

Dès janvier, le Kfée a proposé une soirée Blind Test animée et accompagnée d'un délicieux repas préparé par Bruno CREUZIN.

L'ouverture hebdomadaire du vendredi soir a recommencé en Avril, et quelques fidèles du K'fée ont bravé la météo pluvieuse de ce printemps, pour les 1ères soirées de convivialité.

Lors de notre assemblée générale du 27 avril, nous avons accueilli Odile Roybon, qui a rejoint l'équipe du bureau.



Le 25 mai, le K'fée Cochette a fêté ses 5 ans d'existence, en organisant une grande fête, avec une gouteuse paëlla préparée par Gilbert et ses marmitons, et une ambiance latino grâce aux excellents



musiciens de Braslavie .

Cette journée a sonné le début des animations mensuelles, qui se sont poursuivies par des concerts variés : FEEL GOOSE et 88° FARAH NIGHT (Soul/Jazz/Funk) en juin, MATHAL (reggae/rock) en juin également, OCTOPUS (rock) en juillet, Doux Bayou Quartet (musique cajun) en août, une soirée grecque avec Trio NAVAYO et les délicieuses assiettes grecques de Pierre et ses marmitons en septembre.

N'oublions pas les ouvertures matinales à l'occasion des 2 tours des élections législatives, les 2 ateliers bougies (proposés par Agnès) ainsi que 3 soirées œnologiques, animées par Françoise (avec l'aide cuisinière de Gisèle), qui nous ont permis de découvrir les vins d'Italie, les accords vin-chocolat, et les vins portugais.

Nous avons eu également la surprise de recevoir « la place du village » qui a fait une petite vidéo que vous pouvez retrouver sur You tube.

A venir : encore des soirées œnologiques, une soirée karaoké ou belote Pour patienter jusqu'à la réouverture au printemps.

Plus d'infos sur kfeecochette.fr, facebook ou Instagram.





Association Chasse Communale Agréée



Président : JEANDET Dominique

Vice-président : BROLIS Cédric

Secrétaire : CUNSOLO Dominique

Trésorier : RAFFIN Vincent

Pour la saison 2024-2025, l'ACCA compte 26 adhérents.

Comme chaque année, le Dimanche 2 mars 2025 à partir de 9h, nous avons organisé notre vente de boudins, saucisses de choux, saucisses de viande et pains.



En France, la signalisation des zones de chasse en cours est une exigence légale destinée à protéger les usagers de la nature et de la route. L'article L.424-15 du Code de l'environnement impose aux organisateurs de chasse collectives l'installation de panneaux visibles et explicites, stipulant clairement qu'une chasse est en cours dans ce secteur. Ces dispositifs visent à prévenir les accidents et à garantir une cohabitation harmonieuse entre chasseurs et non-chasseurs. Vandaliser ou déplacer ces panneaux, exposent les auteurs à des sanctions prévues par le Code pénal, notamment pour mise en danger délibérée de la vie d'autrui.

Traditions Communales

REPAS DU PRINTEMPS du 2 juin 2024

Préparation des
bouquets pour décorer
les tables



Les tables sont décorées, le couvert est mis Il ne manque plus que les convives.

Dimanche 2 juin 2024, la Municipalité en lien avec la Commission d'Action Sociale avait organisé son traditionnel repas, offert aux aînés et depuis plusieurs années ouvert à tous les habitants du village, ceci pour permettre de favoriser le lien intergénérationnel.

Après un bon repas préparé par le traiteur Bruno CREUZIN, les convives ont sorti leurs albums photos, le thème de la journée étant « Photos de vos souvenirs à VILLARD D'HERY ». Un bon moment de partage et de convivialité.

D'autres ont partagé le plaisir de jouer à la Pétanque.



Messe traditionnelle

Le Dimanche 18 août, a eu lieu en l'Eglise St Martin, la messe autrefois associée à la Fête du Village.

Après la messe, la Municipalité a offert le verre de l'amitié.

Au mois de Décembre, les membres de la Commission d'action sociale ont distribué des colis gourmands composés de produits locaux sucrés, qui ont ravi les papilles de nos aînés de 70 ans et plus (9 doubles et 19 simples).

Ces moments partagés lors de cette distribution, sont des grands moments de convivialité appréciés par tous et toutes.

Colis de Noël 2024



COMMEMORATIONS



Cérémonie du 11 novembre en hommage à tous les morts tombés pour la France



Lundi 11 Novembre, à l'invitation d'Éric SANDRAZ, maire, un hommage a été rendu à tous les morts pour la France, ces courageux tombés pendant et depuis la Grande Guerre, lors d'une cérémonie au monument aux morts de Villard-d'Héry. Cet hommage, chargé d'émotion a rassemblé les citoyens fidèles aux devoirs de mémoire.

Cette cérémonie a été suivie du verre de l'amitié dans la Salle LIPARIS.

Hommage aux résistants et déportés du Coisin



Vendredi 28 juin 2024 au Moulin des Rivaux, un hommage a été rendu à toutes ces femmes et ces hommes qui ont connu la résistance, la torture et la déportation et en particulier à Marcelle et Adèle HYVRARD, Giovanni Cadorne et Pierre HYVRARD. La chorale de Coise a interprété quelques chants de circonstance à l'issue de la cérémonie.



AIDE A LA PERSONNE A VILLARD-D'HERY

L'ADMR PRES DE CHEZ VOUS



Services à la personne à Villard-d'Héry

L'ADMR de Montmélian facilite et simplifie le quotidien des personnes âgées ou en situation de handicap par la prise en charge de l'entretien de leur logement, des courses, de la préparation du repas, des tâches administratives.

L'ADMR contribue au maintien du lien social à domicile, organise quelques animations et crée une petite gazette que les référents village vont distribuer à chaque bénéficiaire. Pour les 10 communes du canton de Montmélian, il y a 37 salariés pour aider 252 personnes dont 5 à Villard d'Héry.

Portage de repas

Les repas **sont livrés au domicile** au moyen de véhicules frigorifiques ou de mallettes isothermes. Cette activité est importante car elle contribue à **l'équilibre de l'alimentation**. 13805 repas ont été distribués en 2024 par l'ADMR pour les 10 communes. Le restaurant Le Lourmarin a arrêté la préparation des repas livrés fin décembre 2024. C'est le traiteur « menus services » qui le fait depuis 2025.

Téléassistance Filien

La téléassistance Filien ADMR fait partie intégrante du bouquet de services proposés par l'ADMR. Elle permet **l'accompagnement** de personnes dans les **actions quotidiennes** de la vie. Cette offre globale de services va ainsi offrir aux personnes âgées une **sécurité inégalée** tout en conservant un **maximum d'autonomie** en restant à domicile.

SSIAD Combe de Savoie : Le service de Soins infirmiers à domicile a pour objectif de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans, malades ou dépendantes grâce à une aide spécifique et régulière ainsi qu'avec des soins infirmiers et d'hygiène financés par l'ARS. Les interventions sont prises en charge par l'Assurance Maladie et se font sur prescription médicale. Elles ont lieu 7 jours sur 7 et toute l'année.

ADMR de Montmélian : Espace François Mitterrand Place René Cassin 73800 Montmélian TEL : 04 79 84 44 01 montmelian@fede73.org

SSIAD Combe de Savoie : Lotissement le Publey 1 impasse des Lauriers 73220 AITON 04 79 96 12 71
mail : ssiadcombe@fede73.org

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Les éléments d'identification du frelon asiatique

Le frelon asiatique, *Vespa velutina*, est souvent confondu avec le frelon européen, *Vespa crabro*. Des critères de reconnaissance simples permettent toutefois de les différencier.

Un moyen de distinguer facilement le frelon asiatique du frelon européen est la couleur. Le frelon asiatique est en effet plus foncé que le frelon européen. A distance, il apparaît globalement comme étant brun noir tandis que le frelon européen est beaucoup plus jaune.

Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, **dont les abeilles**.



Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres.

En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux.

C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes. Si vous vous trouvez en présence d'un nid de frelons asiatiques :

Prenez des photos et rendez vous sur le site : www.frelonasiatiques.fr

« rubrique Je signale » pour faire votre déclaration qui sera transmise directement au GDS pour qu'il soit détruit.

LE MOUSTIQUE TIGRE



Moustique tigre : agissons pour un été plus tranquille :

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, zika). Il peut en effet contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales puis contaminer une autre personne.

Où se trouve le moustique tigre ?

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations. La femelle pond ses œufs à l'intérieur des réceptacles juste au-dessus du niveau d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent très rapidement (environ une semaine). La femelle peut pondre tous les 4 à 5 jours, jusqu'à 150 œufs par ponte.

Le moustique tigre pique le jour/est très actif/vit à côté de son lieu de ponte (dans un périmètre de 150m autour de son lieu de naissance).

Si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité, dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'ils ne vous envahissent pas !

Comment agir pour réduire la présence du moustique tigre ?

Il est essentiel de veiller à ce que le moustique tigre ne se développe pas chez vous !

Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous d'avril à octobre. Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher le moustique tigre de vous envahir !

- ♦ Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasol etc.
- ♦ Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux...) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).
- ♦ Changez l'eau des fleurs une fois par semaine.
- ♦ Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.

Pour en savoir plus : retrouvez tous les conseils sur le site de l'ARS :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble>



L'information et la communication dans la commune

- Le site officiel de la mairie sur internet :

En allant sur le lien : <http://www.commune-villard-d-hery.com>

- Notre site Facebook : <http://facebook.cofacem/villarddhery?fr>



Notre application **PANNEAU POCKET** que vous pouvez télécharger gratuitement sur votre smartphone , pour être informés en temps réel de l'actualité de votre commune (événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux, alertes météo ou coupures de courant, informations de la préfecture etc.).

Vous pouvez également télécharger **PANNEAU POCKET** sur votre ordinateur sur :

<https://app.panneaupocket.com>

- Un **affichage réglementaire** sur les panneaux de la Mairie (délibérations du conseil municipal, l'état civil, les permis de construire ...)
- Les **panneaux d'affichage municipaux** au nombre de 3 (1 à l'arrêt de bus, 1 au bassin de Villard-Siard du bas et 1 près du four communal.
- Des **distributions de documents** dans les boîtes aux lettres.
- Un **petit Chardais flash infos** suivant l'actualité par mail ou dans vos boîte aux lettres.
- **Notre Petit Chardais annuel** que vous trouvez dans vos boîtes aux lettres en début d'année.
- Notre adresse mail : **infosvillarddhery@gmail.com**

ETAT-CIVIL



MARIAGE

Samedi 15 juin, a été célébré le mariage de **Stanislas de PORTIER de VILLENEUVE** avec **Bertille ERNOULT-DAIRAINÉ**

Félicitations aux mariés.

NAISSANCE

C'est avec un grand plaisir que nous avons
Appris la naissance de :

Lynn BRAUT le 16 avril 2024

Toutes nos félicitations aux heureux parents
et bienvenue à cette petite Chardaise.



DECES

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

- ◇ Mme **Eliane CARRON** le 18 février 2024
- ◇ Mme **Marie-Claude GIRARD-MADOUX** le 19 avril 2024
- ◇ Mr **Gérard ESTURILLO** le 6 octobre 2024
- ◇ Mme **Brigitte de PORTIER de VILLENEUVE** le 22 novembre 2024
- ◇ Mme **Arlette WILLIG** le 13 décembre 2024

Toutes nos sincères condoléances aux familles.





FOCUS : RAPPEL DE CERTAINES REGLES

LIMITATION DE VITESSE Le panneau d'entrée d'agglomération limite automatiquement la vitesse à **50km/h.**

En présence de ralentisseurs sur la chaussée, elle est en général réduite à **30km/h.** **Merci de bien vouloir respecter.**

NUISANCES SONORES A-t-on le droit de faire du bruit dans la journée

En journée, de **7h à 22h**, il y a « tapage diurne » dès que le bruit « excède les inconvénients normaux de voisinage » ou qu'il résulte d'un « manque de précautions ».

ANIMAUX ERRANTS : Règles applicables pour tous animaux de compagnie errants ou en état de divagation

On parle de divagation d'animaux pour désigner un animal errant, **laissé librement en circulation sans la surveillance de son maître, ce qui reste interdit en France.**

DEJECTIONS CANINES : Ramasser les déjections canines sur la voie publique, ce n'est pas qu'une question de savoir-vivre et de respect d'autrui. C'est aussi une **obligation légale.**

BRULAGE DES DECHETS :

Le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit suivant arrêté du Préfet. Il est recommandé de composter les déchets verts ou de les acheminer à la déchetterie.

POUR NOS JEUNES ET NOS AINES

LA COMMISSION D'ACTION SOCIALE : Elle est présidée par le Maire de la commune. Elle est constituée d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes non élues de la commune.

ASSISTANTES MATERNELLES DE LA COMMUNE :

Mme GAUDIN Elisabeth et Mme RONCHI Delphine, leurs coordonnées sont disponibles en mairie.

Vous avez également le relais petite enfance à Montmélian : 0670636404 -

Mail : rpe.montmelian@cc.coeurdesavoie.fr

Services administratifs de la Mairie :

- ◆ **Téléphone 04 79 28 81 37 Courriel : mairie.villard-d-hery@wanadoo.fr**
- ◆ **Horaires d'ouverture au public : Lundi de 16h00 à 18h30 et jeudi de 10h30 à 11h30 et de 17h30 à 18h30**
- ◆ **Permanence des élus : Lundi sur rendez-vous le Maire et le Jeudi de 17h30 à 19h : les adjoints.**

NOS DIFFERENTS PARTENAIRES

CHEVRERIE DU CHARAVA

Jérôme CAILLOD

06 88 39 66 92

FABRICATION ET VENTE DE FROMAGE A LA FERME

ouvert 7j / 7 à partir
de 16 h le mercredi et
samedi
17h les autres jours

311 chemin des rivaux
73800 VILLARD D'HERY



Serge Gaudin

Les champs de la chapelle

73800 Coise

04 79 28 82 65 - 06 23 16 11 63

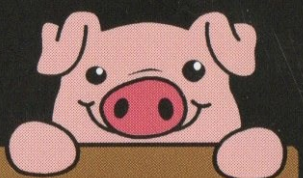


Marchés

Mardi : Moutiers

Jeu : Albertville

Samedi : St Jean de Maurienne



**BOUCHERIE
CHAMOYARDE**

10 Rue de l'Ancienne Gendarmerie

73390 Chamoux-Sur-Gelon

04 79 36 40 02

NOS DIFFERENTS PARTENAIRES

Beauvois Alain



06-77-29-11-74

07-71-88-96-74



aladie@live.fr



28 chemin des
Grandes Vignes
73800 Villard d'Héry



BVS
Maçonnerie

73800 COISE



EURL GEOFFROY

PHOTOVOLTAIQUE - CLIMATISATION -
CHAUFFAGE - VENTILATION - ELECTRICITE

04 57 36 04 95

CHAMOUX / GELON



Cave à Vin, Bières ...

20, rue de l'ancienne gendarmerie
73390 CHAMOUX SUR GELON

Tél : 04 79 62 28 17

Mail : numerovin73@gmail.com



DATES À NOTER SUR VOS AGENDAS 2025

- **Samedi 29 mars** : Assemblée générale du Kfée Cochette
- **Samedi 10 mai** : Le retour du comité d'Animation avec une soirée festive
- **Samedi 28 juin** : Cérémonie des Rivaux
- **Dimanche 29 juin** : Repas de l'Eté offert par la Municipalité à ses aînés et ouvert à tous.
- **Samedi 14 juin** : Fête des écoles organisée par l'APE
- **Samedi 28 juin** : Hommage rendu aux résistants et déportés du Coisin.
- **Dimanche 17 août** : Messe
- **Mardi 11 novembre** : Commémoration du 11 novembre 1918.

Et d'autres dates à venir